



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-005875-02

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 53 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions aux associations

Délibération n° 2019/005875

Animations commerciales et artisanales Attribution de subventions aux associations

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	15/10/2019	Favorable unanime

Depuis plusieurs années, les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité, d'autres présentent des actions nouvelles appelant elles aussi le soutien de la Ville.

I. Commerce et Artisanat aux Chaprais

Pour le quartier des Chaprais, l'Association « Commerce et Artisanat aux Chaprais » va proposer son animation de fin d'année « Noël aux Chaprais » du 1^{er} au 15 décembre (jeux, bons d'achats à gagner, animations) avec l'objectif d'irriguer les commerces de ce quartier.

Il est demandé un soutien de **2 000 €** pour l'Association des commerçants des Chaprais.

II. Marché de Noël des créateurs - Facteurs de sens

L'association « Facteurs de sens » souhaite organiser un marché de Noël d'artisans et producteurs afin d'animer le secteur du haut de la rue Battant, du 15 au 23 décembre 2019.

Une douzaine de chalets sont prévus pour y accueillir des artisans et producteurs dans un espace qui sera mis en animation et fera vivre cette partie de Battant à l'écart des festivités du centre-ville.

Un soutien est sollicité par l'association pour faire face aux frais de gardiennage des chalets.

Il est proposé de soutenir l'action d'animation à hauteur de **4 000 €**.

III. Association des commerçants de Cassin Parc Europe

L'association des commerçants de Cassin Parc Europe existe depuis plusieurs années, cependant elle ne génère aucune animation, ni n'entreprend aucune action de communication.

Les rencontres avec les commerçants du secteur Cassin Parc Europe ont abouti à un engagement de la collectivité d'accompagner la mobilisation des commerçants par la réactivation de l'association des commerçants Cassin-Parc Europe.

Pour cette fin d'année, l'association des commerçants organise avec l'association Miroirs de femmes, un « village du monde » les 6, 7 et 8 décembre avec des animations sur les places Cassin et Europe.

Il est proposé de soutenir ces animations par l'attribution d'une subvention de **2 500 €**.

IV. Bienvenue à Saint-Claude

L'association Bienvenue à Saint-Claude propose pour les fêtes de fin d'année une animation de Noël avec tirage au sort. Chaque commerçant participant proposera un bulletin remis à ses clients. Le budget de l'opération s'élève à 5 350 €, la subvention demandée est de 4 000 €.

Il est proposé de soutenir cette action d'animation par l'attribution d'une subvention de **3 000 €**.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit **11 500 €**, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € pour l'association Commerce et Artisanat aux Chaprais, 4 000 € pour Facteurs de Sens, 2 500 € pour l'Association des commerçants de Cassin Parc Europe, et 3 000 € pour Bienvenue à Saint-Claude,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

